

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL
MERCREDI 30 MAI 2018

Nbre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 03
Absents/ Excusés : 03

L'an deux mille dix-huit
Le trente mai,

Le Conseil Municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe COURREGELONGUE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 mai 2018

Mme Sylvie SCAFFINI a été désignée comme secrétaire de séance

PRESENTS : M. COURREGELONGUE,, Mme DELRIEU-GILLET, Mme ZOIA, M. JUIN, M. PIRA, Mme VALENTI, Mme VAYSSIERE, Mme SCAFFINI, Mme MARTINETTI-BRICE, M. LEBEDINSKY, M. PAULAY, Mme RATINAUD, M. TREZEGUET.

POUVOIRS : M. GILLE à M. COURREGELONGUE - Mme PINASSEAU à M. TREZEGUET
M. LATASTE à M. PIRA

ABSENTS / EXCUSES : M. BLANCHARD- M. MENIER - M. LATASTE - Mme VALENTIN

La séance est ouverte par l'adoption à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal du 11 avril 2018.

01- : Lotissement Cœur de Bourg – Concession d'aménagement : désignation d'un maître d'oeuvre

Monsieur le Maire quitte la séance pour éviter tout risque de conflit d'intérêt.
Madame Caroline GILLET, 1^{ère} Adjointe préside alors la séance et indique que c'est la SEM47 (seule candidate) qui est retenue pour la réalisation du projet.

Le futur quartier résidentiel couvrira une superficie de 2 ha environ permettant de proposer 19 lots viabilisés à la construction de maisons individuelles et 1 lot destiné à la réalisation d'un programme groupé de logements locatifs sociaux ou médico-sociaux.

Le concessionnaire, la SEM47 aura notamment pour mission d'acquérir les terrains, d'assurer leur commercialisation, la maîtrise d'ouvrage des travaux réalisés ainsi que la gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération.

Le montant des travaux (hors études, honoraires, frais concessionnaire et imprévus) est estimé à 340 000 euros HT. Les acquisitions foncières sont estimées hors frais notariés à 117 000 euros.

L'opération fera l'objet d'une participation de la part du concédant aux travaux mais sera réalisée aux frais et risques de la SEM47 pour une durée de 8 ans.

Forfait 2 jours par semaine : tarif enfant → 18 € par mois
tarif adulte → 35,70 € par mois

Tarif repas à titre exceptionnel : tarif enfant → 3 € l'unité (5 repas minimum à prendre dans l'année)
tarif adulte → 5,10 € l'unité pour le personnel des écoles
→ 6 € pour les personnes extérieures aux écoles

Rappel pour les enfants ayant une PAI, un tarif demi-tarif est imputé aux familles, soit 18 € par mois.

Tarif temps périscolaire : calcul du forfait sur 10 mois de septembre à juin.

- **Forfait complet** fréquentation annuelle matin et/ou AM avec le maintien de la tarification actuelle de 0,80 € par jour, soit un montant mensuel de 11,20 €, inclus l'étude surveillée.
- **Un forfait ½ tarif** pour une fréquentation partielle et/ou occasionnelle avec présence de l'enfant inférieure ou égale à 2 jours par semaine, pour un montant mensuel de 6 €.

Dès que le relevé mensuel fait apparaître un dépassement de 2 jours par semaine de la fréquentation de l'enfant, la facturation bascule automatiquement à plein tarif.

En cas de **fréquentation exceptionnelle**, c'est une facturation de 1 € l'unité qui est mise en place.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les nouvelles dispositions tarifaires prises pour les repas à la restauration scolaire, ainsi que ceux de la garderie.

07 - : Adhésion 2018 aux Maires Ruraux

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il serait souhaitable d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France. Le montant de l'adhésion de 105 € pour l'année 2018 est acceptée à l'unanimité.

08 - : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées : avis simple sur le projet de zonage

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir émettre un avis simple, sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées sur la commune de Virazeil, tel que proposé par le syndicat EAU 47.

Le Conseil Municipal émet un avis, simple favorable, sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées, détaillé sur la carte jointe en annexe, et intégrant les modifications suivantes :

Assainissement collectif : ajout des secteurs Milhan Sud - Les Echars - Grand Champ – Vignole
Assainissement non collectif : le reste de la commune ;

09 - : Point sur la révision du PLU

Deux administrés, Monsieur Patrick SOUBIRAN et Monsieur Patrice MANEC représentant le collectif du « Bouilhats » sont invités. Ils exposent au Conseil Municipal, leur opposition au tracé de la zone inondable du « Bouilhats ».

Le collectif du « Bouilhats » estime un préjudice moral et financier pour chacune des familles concernées.

Le débat se poursuit, Monsieur Stéphane JUIN tient à souligner également une incohérence administrative qu'il a constaté au regard d'une zone inondable tracée sur la carte du projet de zonage du PLU relative au ruisseau « Le Trec ».

Il explique que le ruisseau « Le Trec », qui apparaît sur sa propriété selon le projet de carte en cours, a été déplacé de 320 m de son ancien lit, qui depuis, lui donne une domiciliation sur la commune de BIRAC/TREC, et ce, **depuis 35 ans**.

M. le Maire estime que cette remarque doit être prise en compte par le cabinet d'étude pour le prochain zonage.

10 - : Contrat de prestation de service de l'Union Musicale de Marmande

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée de la proposition de contrat (1 600 €) émise par l'Union Musicale de Marmande de pouvoir organiser un grand concert avec animations, à VIRAZEIL. La date du 11 novembre 2018 a été retenue ; il aura lieu à la Salle des Fêtes de VIRAZEIL.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la signature du contrat de cette animation musicale.

11 - : Recensement de la population 2019, désignation du coordonnateur communal et de son suppléant

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dates du prochain **recensement** de la **population** qui se déroulera du **17 janvier au 16 février 2019**. Il explique qu'un coordonnateur communal et son suppléant doivent être désignés pour la préparation, l'organisation et la réalisation de la collecte du recensement.

Il propose Nadège LEHODEY coordonnatrice communale et Karine CARRETEY suppléante. Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité.

12 - : Adressage : point étape

Mme Sylvie SCAFFINI explique que la majorité des rues a été nommée.

Elle propose d'adresser aux élus du conseil municipal, un tableau récapitulatif des propositions pour les rues restantes à nommer.

13 - : Désignation des jurés d'assises 2019 : établissement de la liste préparatoire

Monsieur le Maire explique qu'en application des dispositions des articles 259 et 260 du code de procédure pénale, Monsieur le Préfet du Lot-et Garonne a pris un arrêté fixant par commune la répartition, en fonction de la population, du nombre de jurés d'assises attribué à l'arrondissement de Marmande, soit 3 jurés pour la Commune de VIRAZEIL.

Cette désignation fait l'objet d'un tirage au sort effectué de manière publique au sein de chaque commune à partir de la liste générale des électeurs.

Le Conseil Municipal a pris acte du tirage au sort public des personnes qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'assises, il s'agit de :

Nom et Prénom	Adresse	Date de naissance
ROY Philippe	Sainte Abondance	21.03.1966
PERUCH Jean-François	« Gautié »	15.07.1967
CHIARADIA Sandrine	« Bourges »	08.11.1973

14 - : Manifestations 2018 en cours :

- 02 juin : L'association « Choeur & Amitié fête ses 10 ans à la Salle des Fêtes,
- 09 et 10 juin : spectacle annuel de fin d'année « Les Petites Fées »,
- 15 juin : Fête des TAP,
- 16/17 juin : Exposition féline à la Salle des Fêtes
- 16 juin : Fête de la Musique sur le parking du chalet,
- 17 juin Vide-greniers organisé par l'association « Jeunes Années »,
- 23 juin : Fêtes des Ecoles,
- 25 juin : remise des récompenses scolaires à la classe de CM2.
- 06 juillet : repas municipal agents communaux, élus et bénévoles de la bibliothèque accompagnés des épouses et époux.
- 07 juillet : Inauguration de la salle de réunion au nom de « Serge Poletto ».

15 - : Travaux en cours

Fin des travaux de l'assainissement collectif à Gautier et Jabarlan,
Création de saignées pour évacuation des eaux pluviales à Ste Abondance,
Busage du fossé, côté gauche depuis le bas de la poste jusqu'au lieu-dit « Malaroche ».

16 - : Questions diverses

- ➤ Information du Maire sur la pose d'un panneau « Stop » à l'intersection de la VC n°6 / voirie sortante, lieu-dit « Tour Rouge »,
- ➤ Le bureau de La poste : Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu le 23 mai 2018 de la direction qui annonce les fermetures du bureau tous les après-midi à compter du 01 octobre 2018. Il rappelle l'opposition du Conseil Municipal à ce projet.
- ➤ Service Environnement VGA : proposition de composteurs pour les deux cimetières et les écoles.

La séance est levée à 23 h 20'.